



# NEWSLETTER N°4

Spéciale Vence

207 Route de la Manda  
06670 COLOMARS  
Siret : 78991178100019  
[www.asa06.free.fr](http://www.asa06.free.fr) – [asa06@free.fr](mailto:asa06@free.fr)  
06.61.25.31.72



## Notre priorité :



La ville de Vence met à notre disposition, un emplacement sur son parking des locaux techniques.

MAIS... Nous devons acheter le matériel pour faire construire et aménager un chalet de 30m<sup>2</sup>. L'association a trouvé une auto entreprise pour effectuer les travaux : M. Gilles AGEZ 06 29 42 22 65.



Type de chalet envisagé

Le chalet comprendra un bureau de 15 m<sup>2</sup> et une infirmerie de 15 m<sup>2</sup>.

Nous avons fait passer un article de journal sur Nice-Matin et une cagnotte Leetchi circule sur Facebook. Nous n'avons pas atteint le montant du devis qui est de 6800 euros en réalité.

Notre priorité aujourd'hui est d'atteindre ce montant afin de pouvoir commencer les travaux. Mais celui-ci ne comprend pas l'achat de matériel pour l'aménagement de l'infirmerie et du bureau

Ces locaux n'hébergeront que des chats trouvés errants ou en état de divagation sur la voie publique et dans l'urgence. **Ce n'est pas un refuge !** L'association devra toujours chercher des familles d'accueil sérieuses pour secourir les animaux abandonnés. (Un grand merci à nos familles d'accueil actuelles).

**Nous sommes toujours à la recherche d'un terrain pour y héberger les chiens.**

RESTEZ INFORMÉS  Rejoignez-nous sur Facebook !  
Au Service des Animaux06

## C'est paru dans Nice Matin ...

**"Vence s'équipe d'une fourrière animalière"**  
Article de Michel Divet du 23 décembre 2015

Si Vence n'a pas de fourrière attitrée à disposition pour traiter les cas de véhicules gênants sur la voie publique, elle se dote en revanche d'une fourrière pour chiens et chats errants ou en état de divagation et/ou dangereux. Cette mise en conformité avec le code rural (article L211-14) prendra dès le 1<sup>er</sup> janvier, et pour trois années, le cadre d'une délégation de



La gestion de cette délégation décidée en juin par les élus venceois, a été confiée lors du dernier conseil municipal à un groupement prestataire constitué de deux associations azuréennes : **ASA 06** pour les chats et Spaca pour les chiens.

**Vence : L'appel à l'aide "Au Service des Animaux"**  
Article de Valérie Allasia du 31 décembre 2015

« Nous avons d'urgence besoin de 5000 euros pour acheter le chalet ou nous établirons le bureau de la fourrière, et où on hébergera les chats pendant les huit jours réglementaires. Depuis que la délégation de service public de la ville de Vence nous a été attribuée pour assurer la fourrière, le 14 décembre 2015, nous cherchons les fonds, dans l'attente des subventions qui arriveront au printemps... »



Il manque les moyens pour acheter le local en bois qui sera installé sur le parking des Services Techniques de la Sine. Un emplacement attribué par la commune dans le cadre de la mission qu'assume désormais l'association (Nice Matin du 23 décembre). Stérilisations, capture des animaux blessés ou malades, toujours abandonnés composent le quotidien des deux salariées d'ASA 06.

## AGIR AVEC NOUS ...

Adopter un animal  
Devenir bénévole- devenir partenaire- devenir famille d'accueil  
Signaler un acte de maltraitance  
Faire un don financier ou matériel – faire un legs

## INFO DERNIERE MINUTE !



Suite à un appel d'offres, la commune de Vence a désigné l'association ASA 06 (association déjà très active sur Vence et le département) pour s'occuper des deux problématiques dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Mais d'autres communes ont aussi retenu nos dossiers et certains sont en cours, souvent grâce à la commune de Vence qui nous appuie : Saint Jeannet, Tourrettes sur Loup, Le Cannet, Roquesteron Villeneuve-Loubet.

## ADOPTÉZ-LES !

Tichat, oui oui ! Tichat et Cali sont toujours à l'adoption depuis mai 2015.

Ces deux frères sont très gentils mais demandent une attention particulière, ils ont besoin d'être adopté avec un autre chat, ils supportent mal la solitude ....



Amy et Cléo (18 mois) sont à l'adoption. Elles ont été récupérées errantes à Luceram. Elles ont été nourries par ASA06 pendant deux mois et ont été capturées en délicatesse par nos soins. Elles sont craintives et doivent être resocialisées.

Besoin d'adoptants qui connaissent le comportement canin.



- 2- La ville de Vence a décidé d'opter pour la distribution de graines contraceptives non dangereuses pour limiter la prolifération des pigeons. Le but est d'en réduire le nombre tout en respectant leur bien-être et leur intégrité. Ce qui permettra aux nourrisseurs de continuer à nourrir ces animaux tant « méprisés » mais de façon responsable et de ne pas être pointé du doigt par les passants et autorités puisque cette façon de les nourrir sera autorisée. Réguler leur nombre c'est aussi les protéger.



## QUELQUES CHIFFRES

Sur Vence et seulement sur Vence, **bénévolement**, ASA 06 a capturé et fait stériliser sur l'année 2015:

Quartier Mal Bosquet : 4 chattes et 1 chat (le reste a été fait par la salariée dur refuge des Chats de Stella et 3 chatons ont été récupérés par le refuge des Chats de Stella)

Quartier La Sine : 6 chattes et 4 chats (1 chaton récupéré par le refuge des chats de Stella et 2 chatons par ASA 06)

Quartier Col de Vence : 8 chattes et 1 chat

Quartier L'ARA : 2 chattes et 2 chats (2 chatons récupérés par les chats de Stella)

Quartier près de la ferronnerie : 3 femelles et 2 mâles (4 chatons récupérés par le refuge des Chats de Stella)

Quartier chemin des Anciens Combattants : 3 femelles

Depuis 2013 Asa 06 a placé 12 chats provenant de Vence et 130 chats provenant de plusieurs communes des Alpes-Maritimes. Merci Fanny, Laetitia, Jeannine Hermann, Présidente des "Chats de Stella", et Gisèle RICHELIN,



## Faites un don ! Merci pour votre générosité!

5 €  10 €  20 €  50 €  80 €  100 €  Montant libre : ..... €

Je fais un don au nom d'une organisation ou d'une société.

Nom de la société : .....

Paiement par chèque à l'ordre de **ASA 06**. Un compte **PAYPAL** est également disponible, vous trouverez le lien direct sur notre site internet: onglet "Aidez-nous".

A compléter et à joindre par courrier avec votre règlement à l'adresse de l'association.

Nom : .....

Prénom : .....

Tél : .....

Mail : .....

Adresse : .....

.....